

Octobre 2013



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

F

联

**CONSULTATION TECHNIQUE
SUR LES DIRECTIVES INTERNATIONALES VISANT À
GARANTIR DES PÊCHES ARTISANALES DURABLES
(REPRISE DE LA SESSION)**

Rome (Italie), 3-7 février 2014

ORDRE DU JOUR ET CALENDRIER PROVISOIRES

Lundi 3 février 2014

Matin, 9 h 30

4. Examen du projet de directives internationales visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale (suite)

DÉJEUNER

Après-midi, 14 h 30

4. Examen du projet de directives internationales visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale (suite)

Mardi 4 février 2014

Matin, 9 heures

4. Examen du projet de directives internationales visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale (suite)

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

DÉJEUNER

Après-midi, 14 heures

4. Examen du projet de directives internationales visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale (suite)

Mercredi 5 février 2014

Matin, 9 heures

4. Examen du projet de directives internationales visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale (suite)

DÉJEUNER

Après-midi, 14 heures

4. Examen du projet de directives internationales visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale (suite)

Jeudi 6 février 2014

Matin, 9 heures

4. Examen du projet de directives internationales visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale (suite)

DÉJEUNER

Après-midi, 14 heures

4. Examen du projet de directives internationales visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale (suite et fin)
5. Suivi du processus d'élaboration de directives internationales visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale

Vendredi 7 février 2014

Après-midi, 15 heures

6. Adoption du rapport